#  AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-8-70 086002

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

**EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC**
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
Boîte Postale 1078 - 34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

**Abonnement Annuel**

25 francs

N° 119 - 2 ème supplément
Août 1970/30

## P O U D E   S A N   J O S E

L'essaimage de la deuxième génération est en cours ou se termine.

Un traitement doit être effectué dès réception dans les zones contaminées.

On utilisera l'une des formules suivantes :

Oléoparathion
Parathion en émulsion ou poudre mouillable
Diazinon
Métidathion

Respecter les délais d'emploi légaux des pesticides dans les vergers non récoltés.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Tirage du 13 Août 1970 -

P 430